

Déclaration de la FSU88 au CTSD du 10 février 2020

Ce CTSD a-t-il un sens ? La question peut paraître incongrue et pourtant elle est essentielle!

Nous sommes ici pour évoquer les conditions de la rentrée 2020 à travers les DGE, effectifs et compléments de services. Mais qu'en est-il réellement ? Les documents **confidentiels** fournis sont de moins en moins complets car n'y figurent plus ni les structures, ni le nombre d'élèves par niveau et par division : y aurait-il des choses à cacher ? Par ailleurs, les personnels de direction présentent dans les collèges les DGE avant même la tenue des instances académiques et départementales, oui parce qu'ils ont reçu des informations **confidentielles**, reléguant les élus des personnels au rôle de simples figurants, rôle dont nous ne saurions nous satisfaire. Est-ce cela l'Ecole de la confiance dont nous vante tant le Ministre ? Les instances ne sont-elles devenues que des chambres d'enregistrement à l'instar des parlements sous la monarchie absolue ? Néanmoins, ces dotations laissent clairement apparaitre des pertes d'heures conséquentes, avec bien souvent pour corollaire la perte d'une division, voire plus. Certains bassins sont tellement impactés que l'on s'interroge très sérieusement sur la possibilité pour les collègues d'effectuer des compléments de service, fussent-ils déraisonnables... Et que dire des conditions de travail des collègues qui se trouveront avec des classes chargées avec des seuils relevés à 30 élèves en collège ?

Ainsi, avec les DGE proposées dans notre académie, la Lorraine est une fois de plus fortement impactée par les mesures de carte scolaire et aucun département n'est hélas épargné. Mais nous connaissons la chanson : un département rural et des gens qui s'en vont par manque de travail.

Les lycées ne sont pas épargnés par cette purge. La réforme du lycée est passée par là, celle du baccalauréat semble avoir déjà pas mal de plomb dans l'aile, la mise en place des E3C vire à la triste farce (sujets disponibles sur Internet, parfois les corrigés également, rupture d'égalité selon les dates de passage des épreuves...). La surcharge de travail est lourde pour les enseignants en lycée avec les nombreux programmes à refaire, une année rythmée par une multiplicité d'épreuves sans temps de préparation pour les élèves, des corrections sans aucun cadrage. Beaucoup sont aujourd'hui proches du burn-out! Mais là encore, l'antienne du Ministre reste « tout se passe bien dans le royaume de France ». Le SNES-FSU demande que les notes de ces premières épreuves d'E3C ne soient pas intégrées dans les résultats du baccalauréat et le retour à des épreuves terminales nationales.

C'est pour toutes ces raisons que la FSU a décidé de boycotter le premier CTSD qui devait se tenir le 30 janvier et que nous nous opposerons à des mesures qui, de toute façon, sont déjà en application.

Tout cela s'inscrit dans un climat social très particulier en France. Depuis décembre notre pays connaît des mouvements de protestation importants quoi qu'en disent les représentants du pouvoir (services publics, entreprises etc...). Les salariés ont su jusqu'à présent mettre en échec les stratégies de division menées par le gouvernement.

Comment faire confiance à un Ministre de l'Education Nationale qui s'est empressé, dès son arrivée aux commandes, de repousser le PPCR, de reprendre le gel du point d'indice, de supprimer des postes et qui maintenant vient s'indigner (de manière outrancière) de ce que

des enseignants jettent des livres qui auraient de toute façon fini au rebut. En même temps, il n'a aucun mot de compassion pour les collègues qui mettent fin à leurs jours à cause de condition de travail toujours plus dégradées. Et ce n'est pas avec les promesses d'une hypothétique augmentation sur une échelle ouverte de temps que l'on va attirer les jeunes vers les métiers de l'Education. Ces promesses nous laissent d'autant plus dubitatifs que l'on sait désormais qu'elles ne seront pas « gravées dans le marbre » (nous citons), puisque l'injonction de leur programmation dans une loi de finances est inconstitutionnelle d'après un avis du Conseil d'Etat. Bizarrement, le Ministre plutôt prolixe d'habitude se fait étonnement muet dans les médias depuis 15 jours.

Les organisations syndicales impliquées dans le mouvement, dont la FSU, ont su démontrer que ces réformes allaient tirer les droits de toutes et de tous vers le bas.

La FSU renouvelle sa mise en garde, si le rôle des organisations est réduit à de l'enregistrement, les collègues ne viendront peut-être plus organiser des manifestations « bon enfant » sous vos fenêtres. Les populismes progressent et le déficit de démocratie à tous les niveaux en est une raison. Qu'a-t-on à craindre de la transparence, des corps intermédiaires et de la démocratie ?